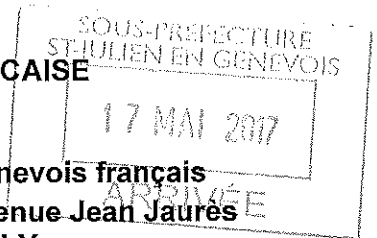


DEPARTEMENT DE  
LA HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT  
DE ST JULIEN-EN-  
GENEVOIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

Pôle métropolitain du Genevois français  
SIEGE : Clos Babuty, 27 avenue Jean Jaures  
74100 AMBILLY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 5 mai 2017

ORGANISATION DU  
COMITE SYNDICAL,  
DES BUREAUX ET  
COMMISSIONS :  
MODALITES  
D'ENVOI DES  
CONVOICATIONS ET  
DES DOSSIERS DE  
SEANCES

L'an deux mil dix-sept, le cinq mai à douze heures, le  
Comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni à  
Archamps à la Communauté de communes du  
Genevois sous la présidence de Gilbert ALLARD,  
doyen d'âge,

Convocation du : 28 avril 2017

Secrétaire de séance : Marin GAILLARD

Membres présents : 42

N° CS2017-30

• Délégués titulaires :

Nombre de délégués  
titulaires  
en Exercice : 43  
Nombre de délégués  
Présents : 42  
Pouvoirs : 1

M. Bernard BOCCARD – M. Antoine BLOUIN – M. Michel  
BOUCHER – M. Yves CHEMINAL – M. Gabriel DOUBLET  
– M. Christian DUPESSEY – M. Guillaume MATHELIER –  
M. Jean-Luc SOULAT – M. Hubert BERTRAND –  
M. Etienne BLANC – M. Christophe BOUVIER –  
Mme Aurélie CHARILLON – M. Patrice DUNAND –  
Mme Judith HEBERT – M. Daniel RAPHOZ – M. Vincent  
SCATTOLIN – Mme Astrid BAUD-ROCHE –  
M. Dominique BONAZZI – M. Joseph DEAGE – M. Jean  
DENAIS – M. Pierre FILLON – M. Claude MANILLIER –  
M. Jean-Yves MORACCHINI – M. Jean NEURY –  
M. Claude BARBIER – M. Pierre-Jean CRASTES –  
M. Michel MERMIN – M. Antoine VIELLIARD – M. Marc  
MENEGETTI – M. Jean-Pierre MERMIN – M. Stéphane  
VALLI – M. Gilbert ALLARD – M. Sébastien MAURE –  
M. Marin GAILLARD – M. Christophe MAYET –  
M. Patrick PERREARD – M. Régis PETIT – M. Louis  
FAVRE

• Délégués suppléants :

M. Christian AEBISCHER, suppléant de M. Denis MAIRE  
– M. Jean-François OBEZ, suppléant de Mme Muriel  
BENIER – Mme Michèle CHEVALLIER, suppléante de  
M. Christian PERRIOT – Mme Denise LEJEUNE,  
suppléante de M. Jean-François CICLET

- Délégués représentés :

M. Serge SAVOINI, donne pouvoir à M. Stéphane VALLI

- Délégués excusés :

M. Denis MAIRE – Mme Muriel BENIER – Mme Michèle  
CHEVALLIER – M. Jean-François CICLET

**ORGANISATION DU COMITE SYNDICAL, DES BUREAUX ET  
COMMISSIONS : MODALITES D'ENVOI DES CONVOCATIONS  
ET DES DOSSIERS DE SEANCES**

L'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales autorise l'envoi des convocations aux membres du bureau et du Comité syndical de façon dématérialisée, c'est-à-dire par message électronique.

En favorisant le développement durable, cette disposition permettra de limiter la consommation de papier, les frais d'affranchissement et de photocopie.

La mise en œuvre de cette dématérialisation s'inscrit dans le cadre réglementaire suivant :

- une telle procédure demande d'assurer la traçabilité réglementaire de la convocation et des pièces annexes en utilisant une plateforme de dématérialisation agréée. Le Pôle métropolitain du Genevois français dispose de cet outil ;
- les membres du Bureau/Comité syndical ont le choix d'opter à tout moment pour la dématérialisation. Ils peuvent ensuite renoncer à cette possibilité à tout moment ;
- les frais d'impression des documents transmis par courriel ne sont pas pris en charge par le Pôle métropolitain du Genevois français ;
- il appartient aux délégués ayant choisi la dématérialisation de communiquer leur adresse électronique sur laquelle ils souhaitent réceptionner les documents et de s'assurer que cette adresse peut être utilisée à cette fin.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** l'envoi de convocations dématérialisées pour les réunions de Comité syndical et de Bureau ;
- **ETEND** ce dispositif aux conférences et aux différentes instances de pilotage portées et animées par le Pôle métropolitain du Genevois français.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Sous-Préfecture de Saint-Julien-en-Genevois le **16 MAI 2017**

Publié ou notifié le **16 MAI 2017**

Le Président,  
Jean DENAIS

